

# Des remèdes et des corps, gérer "la force" Aspects d'une approche ethnobotanique dans une vallée vosgienne\*

Benoist SCHAAL\*\*

à Eugène d'Angelo

## I. Contexte de l'étude

La Vallée de la Plaine, située sur le versant occidental des Vosges, au confins de la Lorraine et de l'Alsace, est une entité géographique et humaine bien individualisée. Dans la partie amont de cette entaille longue et profonde au sein du Massif du Donon, se logent sept communes<sup>1</sup> situées dans de larges clairières contrastant avec l'obscur des forêts de résineux. L'activité principale de leurs habitants était, jusqu'après la fracture de la Seconde Guerre Mondiale, essentiellement centrée sur l'exploitation agro-forestière. Enclenchée par une croissance industrielle alors considérable, la mécanisation rapide de l'exploitation du bois a perturbé l'équilibre antérieur

---

\* Les données de terrain citées dans ce texte sont issues d'enquêtes menées en collaboration avec C. Méchin et B. Fréguelin. Nous tenons à remercier C. Méchin, C. Crosnier et E. Hertling pour leurs commentaires critiques d'une version précédente de l'article.

\*\* 44, Au Dieweg, 67600 Sélestat, France.

<sup>1</sup> Il s'agit d'aval en amont de : Celles-sur-Plaine, Allarmont, Vexaincourt, Luvigny, Bionville, Raon-sur-Plaine et Raon-les-Leau.

entre activités agricoles et sylvicoles, qui imposait son empreinte sur l'organisation spatiale et les structures sociales de la Vallée. Les travaux de Colette Méchin (1981, 1983a) ont bien mis en lumière la dominante sylvicole du travail des hommes, les activités agricoles lui étant essentiellement subordonnées, en particulier à travers les exigences de l'entretien des bœufs de trait destinés au débardage (Méchin 1983b, Méchin et Claudel 1984). Ces auxiliaires animaux hautement valorisés dans le discours local justifiaient l'entretien de vastes surfaces d'herbages que leur disparition progressive a rendu inutiles. Réaction d'une micro-culture essentiellement forestière : les prairies désœuvrées ont été finalement — et sont encore — restituées à la forêt, par la plantation intensive d'épicéas. Avec pour conséquence, un double encaissement des villages dans les reliefs gréseux et dans les alignements sombres de résineux (Cachan, Coujard, Guckert et Jacquin 1982).

C'est dans ce contexte de perturbation profonde de l'écologie du paysage — généralisable à de nombreuses autres localités de la montagne vosgienne — qu'une enquête ethnologique sur les savoirs naturalistes populaires, animée par C. Méchin, fut entreprise (1982-1984) sous l'égide de la Mission du Patrimoine Ethnologique. A l'origine, l'enquête n'avait pas d'orientation disciplinaire (ethnobotanique, -zoologique, -minéralogique, -médicale, etc.) ou théorique (origine, transmission des savoirs, etc.) particulière. Elle était destinée à fournir une vision aussi large et exacte que possible de la perception et de l'utilisation effective de l'environnement naturel de ces Vosgiens allant de la météorologie aux rituels de protection, en passant par les façons culturelles et l'élevage, la chasse et la pêche, la cuisine et l'alimentation, les techniques du corps.

Du fait d'un questionnement adressé surtout à des informateurs âgés, il s'est avéré rapidement que l'enquête prenait la tournure d'une évocation de savoirs souvent reconstruits, dont la pleine signification ne pouvait être comprise qu'à la lumière des modes de vie et du paysage d'avant l'enrésinement massif des herbages. Mais si les pratiques recueillies correspondent le plus souvent à des événements passés (en grande partie à cause d'un "biais d'échantillonnage" de nos informateurs vers des âges avancés), les savoirs qui les sous-tendent ne sauraient être systématiquement conjugués à l'imparfait.

D'entrée de jeu, les témoignages furent émaillés de connaissances précises sur l'environnement végétal et sur ses multiples utilisations technologiques, alimentaires et officinales. Ainsi, un volet de l'enquête s'est édifié progressivement autour des connaissances botaniques, qui ont elles-mêmes dérivé, selon les courants du discours de nos informateurs, vers les plantes en tant que médiatrices de la santé et de la guérison.

## II. Aspects des méthodes

La première étape de l'enquête fut la constitution d'un réseau d'informateurs, à la manière d'une arborisation ayant pour racines quelques personnes reconnues pour leur savoir sur les plantes, motivées à nous le livrer. A ce niveau, un contact privilégié avec certains érudits locaux — curés, maires, instituteurs, gardes-forestiers — fut avantageux. De fil en aiguille, nous avons été dirigés vers d'autres personnes recelant en exclusivité telle recette ou telle plante, ayant la réputation d'aider à la guérison de certaines affections, ou descendant d'aïeux "universellement reconnus dans la Vallée" pour leur savoir sur les plantes, généralement doublé d'un savoir-faire thérapeutique. L'un des critères de sélection appliqué afin de nous assurer de l'origine locale des informations recueillies se rapportait à la filiation de l'informateur à l'intérieur de la Vallée : être natif de la Vallée de parents eux-mêmes natifs de la Vallée. Bien entendu, un tel critère est d'une fiabilité limitée à l'âge de la mobilité et de la médiatisation, et il fut complété ponctuellement par un questionnement systématique sur l'origine locale des savoirs. Pour ce qui concerne le volet ethnobotanique de cette enquête, nous avons ainsi eu des entretiens avec une trentaine d'informateurs, répartis de façon équivalente entre les deux sexes, leur âge variant entre 50 et 91 ans, avec une moyenne située à 71 ans. Parmi ceux-ci, deux informateurs — un boulanger et une fermière — étaient reconnus dans leur entourage villageois pour leurs connaissances approfondies des remèdes végétaux. Les entretiens ont pris, selon les personnes, les sujets abordés et les saisons, diverses formes : entretiens semi-directifs individuels ou collectifs (plusieurs informateurs), à la maison ou sur le lieu de travail (bûcherons en forêt), promenades au long des talus à différentes périodes du cycle de la végétation, discussions prolongées dans les jardins, participation active aux travaux (fenaison) ou à la vie de la communauté (pèlerinage du Lac de la Maix). Ces entretiens ont été généralement enregistrés, et partiellement retranscrits dans des cahiers de référence.

La collecte des données botaniques a nécessité l'établissement d'un fichier "plantes", chaque espèce faisant l'objet d'une fiche sur laquelle sont portées les dénominations locales et scientifiques, et les différentes données, c'est-à-dire les mentions d'usages (ou de non-usages) associées à l'identité et à la localisation de l'informateur, la source dans le cahier de référence. Nous avons ainsi recueilli des données sur 120 taxons populaires, traduits par nous-mêmes en taxons linnéens, aidés dans certains cas difficiles par les botanistes de l'Université de Strasbourg (par exemple, pour l'identification d'un remède vulnérable importé, *Ornithogalum caudatum*, dont l'aire d'extension originelle se situe entre Le Cap et le Kilimandjaro !). Dans certains cas, il a été nécessaire d'entretenir la plante jusqu'à la

floraison, afin de pouvoir l'identifier d'après ses caractères floraux. Les travaux de folkloristes locaux ont aussi été utiles pour retrouver l'identité des plantes correspondant à certaines dénominations vernaculaires (Haillant 1877, Thiriart 1883).

Les "effectifs" étant relativement faibles, tant au plan des informateurs consultés, qu'à celui de la masse des données collectées, les résultats présentés n'ont nulle prétention à l'exhaustivité ou à l'analyse quantitative. Ils apparaissent cependant représentatifs des savoirs botaniques d'un échantillon de personnes âgées, et peuvent donc être considérés comme révélateurs de connaissances botaniques et médicales *au moins* aussi détaillées qu'à la période où l'écosystème humain de la Vallée était à son apogée démographique. Bien que la région vosgienne soit par ailleurs très bien décrite au plan floristique (Willemet 1805, Kirschleger 1852, Issler, Loyson et Walter 1965), la couverture ethnobotanique, trop partielle en l'état actuel de l'étude, ne nous autorise pas à proposer un taux d'ethnobotanicité (cf. Lieutaghi 1986) pour cette population.

A ce stade, l'objectif principal de l'étude était d'ébaucher les grandes lignes des connaissances populaires relatives aux plantes et surtout de produire des hypothèses sur l'organisation de ces connaissances ; hypothèses à "exporter" et tester ensuite dans une aire plus vaste de la France du Nord-Est. Quelques unes de ces hypothèses, retrouvées depuis dans d'autres communautés françaises, sont présentées dans la suite de cet article.

### III. Problématique de la "force" du corps et du remède

L'importance de certaines conceptions locales relatives aussi bien au corps qu'aux remèdes végétaux nous est apparue comme étant une voie d'approche potentiellement féconde des représentations de l'action du remède sur le corps malade. L'un de ces concepts récurrent du discours des informateurs est celui de la "force". Il renvoie à l'image du corps sain comme résultant d'une situation d'équilibre énergétique expliquée par l'âge, l'activité physique (le travail) et l'alimentation. Il apparaît sous-jacent au choix des pratiques thérapeutiques, et en particulier à la sélection de l'espèce végétale jugée la plus opportune et la plus efficiente. Il sert enfin à rationaliser le passage du corps sain au corps malade, par suite d'un déficit (ou plus rarement d'un excès) de "force", ainsi que le processus inverse, la guérison, qui suppose une compensation du déficit de "force" par l'apport de "force" tirée de l'environnement.

C'est sous ce dernier angle que nous aborderons les perceptions locales de la "force" du remède. Tout d'abord des interrogations sur les "fai-

blesses" du corps nous amèneront à quelques représentations locales de son fonctionnement, et notamment sur la place primordiale que détient le sang dans l'explication de la santé et des processus pathologiques. Ensuite, nous rechercherons dans le discours sur les pratiques thérapeutiques, les "signatures" (Hunn 1982) permettant de déceler le contenu de "force" des remèdes végétaux ; ces signatures utilitaires canalisent les règles qui entourent l'acquisition et la conservation des remèdes. La lecture de la "force" à travers la nosographie locale nous amènera à réfléchir sur la nature élémentaire de cette "force", ainsi qu'à sa répartition selon des catégories fonctionnelles (plantes "fortes, plantes "douces"). Enfin, nous tenterons de décrire et d'interpréter le mode de gestion de la "force" végétale médicatrice à travers quelques pratiques consommatoires.

### ***La notion locale de maladie***

L'éventail des pathologies des sociétés traditionnelles européennes du début du siècle a rapidement évolué. La fréquence de certaines affections, leur incurabilité sont à présent largement atténuées suite à la diffusion des principes d'hygiène et à la démocratisation des soins médicaux. La mémoire des maladies fatales d'autrefois — tuberculose, typhoïde, maladies infantiles — est estompée par le tribut actuel que prélève le cancer. Entre ces deux extrêmes de la gravité, venaient s'insérer un cortège d'affections plus bénignes et tellement répandues qu'elles étaient vécues comme étant la contrainte biologique normale, inhérente aux différents âges de la vie de tout individu laborieux. Plus qu'une simple gêne dans l'exercice habituel de la vie quotidienne, une affection était dite "maladie" lorsque sa guérison requérait le recours au médecin. « Il n'y avait pas beaucoup de maladies, parc'qu'on n'faisait pas venir le médecin... On s'guérissait par soi-même, on prenait des tisanes ».

C'est essentiellement pour atténuer ces affections considérées comme étant la norme que l'on sollicite le pouvoir thérapeutique des plantes sauvages. Si l'on considère l'éventail des espèces végétales utilisées dans la pharmacopée de la Vallée en fonction des domaines pathologiques qu'elles sont censées soulager, on peut constater que peu de plantes sont utilisées pour remédier aux maladies infectieuses et contagieuses (voir figure 1). Celles-ci sont de "vraies maladies", au sens où l'entendent la plupart des informateurs, et tombent donc dans le domaine de compétence du "docteur". En revanche, en admettant que le nombre des espèces médicinales nommées et recherchées est en relation avec l'intensité de certaines préoccupations thérapeutiques, on peut remarquer que les affections des voies respiratoires, du tractus digestif, les douleurs rhumatismales, la guérison des blessures sont les domaines pathologiques plus fréquemment

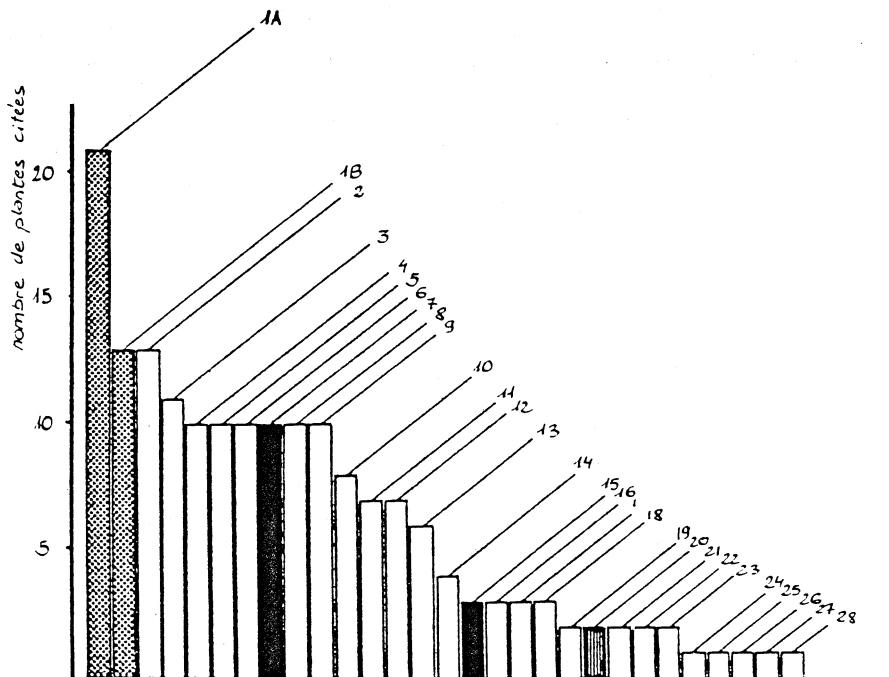


Figure 1. Fréquence des attestations d'utilisation des remèdes végétaux en fonction des divers domaines pathologiques abordés dans l'enquête [1A : voies respiratoires supérieures (rhumes, angines, "maux de gorge") ; 1B : voies respiratoires inférieures (bronchites, "fluxions de poitrine", pneumonie, asthme) ; 2 : facilitation de la digestion ; 3 : diurétiques ; 4 : vulnérinaires et anti-ecchymotiques ; 5 : douleurs articulaires chroniques (rhumatismes, arthrose, "douleurs de la vieillesse") ; 6 : action apéritive (plantes "pour faire du sang") ; 7 : action dépurative ; 8 : action emménagogue et abortive ; 9 : affections cutanées ; 10 : action sur la sphère intestinale (coliques) ; 11 : douleurs musculaires et articulaires aiguës (courbatures, foulures, entorses, sciatique) ; 12 : action calmante (sommeil et douleur) ; 13 : action sur la sphère circulatoire (cœur) ; 14 : action sudorifique (fébrifuge) ; 15 : action purgative ; 16 : action sur la sphère sexuelle (aphrodisiaques et "refroidissants") ; 17 : douleurs dentaires ; 18 : actions hépatiques ; 19 : traitement des brûlures et engelures ; 20 : maladies infectieuses (rougeole) ; 21 : perturbations menstruelles (pertes blanches) ; 22 : sphère oculaire ("fleur", conjonctivite) ; 23 : galactolytiques ; 24 : accouchement ; 25 : antidiabétique ; 26 : traitement de la calvitie ; 27 : antiparasitaire interne (vermifuge) ; 28 : antiparasitaire externe].

représentés (voir figure 1). A notre connaissance, nous ne disposons pas d'étude détaillée du profil pathologique de ces populations vosgiennes au début du siècle, qui puisse venir corroborer cette distribution de fréquence des états morbides ; on peut toutefois citer le rapport sur le Département des Vosges de Lepage et Charton (1854 : 721) : « les *maladies de poitrine*... se développent surtout dans les gorges profondes qui séparent nos plus hauts sommets, le long des rivières rapides qui y prennent leur source, particulièrement dans l'arrondissement de Saint Dié ».

***Les faiblesses du corps  
révélées par le discours sur les remèdes végétaux***

Chaque communauté villageoise, voire chaque groupe familial élargi, avait développé un système d'autarcie thérapeutique où les végétaux sauvages tenaient le premier rang, supplémentés par des remèdes tirés des animaux, domestiques ou sauvages (un guérisseur d'Allarmont utilise des onguents à base de graisse de blaireau, par exemple), d'éléments minéraux, et par de rares produits pharmaceutiques. L'évocation spontanée des éléments de savoirs phytothérapeutiques suit en général une trame organisée selon les parties corporelles ou les domaines pathologiques visés par l'expérience actuelle ou passée des informateurs. (Les différents domaines pathologiques qui sollicitent le recours aux plantes médicinales ayant été présentés ailleurs (Schaal 1984b, 1988), nous ne restituerons ici qu'un résumé des utilisations principales des remèdes végétaux en omettant la localisation des informations.) Dans ce qui suit, on abordera tout d'abord pratiques et concepts qui organisent l'action thérapeutique globale dirigée vers le sang, ce pivot de la pensée médicale locale. Dans un second temps, seront décrits des usages médicaux plus ciblés et des catégories d'actions plus spécialisées de la "force".

*Faiblesse du corps et "force" du sang*

D'une manière générale, le discours des informateurs de cette vallée vosgienne indique que la maladie est interprétée en termes de déséquilibre du sang. Lorsque le déséquilibre s'installe, ou qu'il est signifié par un signe prémonitoire — souvent au niveau cutané (sous forme d'abcès, "boutons", "dartres", "croûtes", etc.) —, deux stratégies thérapeutiques viennent y remédier. La première consiste à y appliquer un remède externe local (cataplasme de fécule, d'oignon, badigeonnage d'eau-de-vie *grasse*<sup>2</sup>, décoction

---

<sup>2</sup> L'eau de vie grasse (localement, la *grasse eau-d'vie*) désigne le premier jet (ou tête de distillation) qui coule de l'alambic au moment de la "repassé" ou dernière

d'écorce de chêne ou de sauge calmante). La seconde implique une action plus en profondeur qui a pour cible le sang. Cette stratégie joue alors par l'activation des flux corporels que nous nommerons "ouverts" (flux digestif, urinaire, menstruel ou trachéal) qui doit donner prise au flux corporel "fermé", le sang, pour le purifier et lui restituer sa "force". La pharmacopée végétale est utilisée dans la première phase, celle d'activation des flux ouverts, c'est elle qui est censée venir stimuler les sécrétions et excrétions émises par les orifices naturels, et précipiter ainsi l'épuration du sang<sup>3</sup>. C'est à ce niveau du processus thérapeutique qu'entrent en jeu les remèdes purgatifs, dépuratifs, emménagogues, diurétiques et sudorifiques. On pratiquait, en outre, l'ouverture directe du flux sanguin pour en extraire la part "noire" par l'application de ventouses ou de sangsues (cf. Schaal 1988).

L'insistance de la mention de la séquence thérapeutique purgatif-dépuratif-apéritif dans les témoignages, nous a amené aux conceptions populaires de la dynamique du fonctionnement corporel. Cet enchaînement d'actions médicinales était — et *est* encore chez certaines des personnes interrogées — une réponse à trois types de préoccupations. D'une part, elle bornait les états avérés de maladie : « Aussitôt qu'la grippe était passée, on prenait une purge pour débarrasser tous les germes qu'vous aviez... pour évacuer toutes les saletés qu'vous aviez dans l'corps, dans l'intestin, et en même temps ça purge le sang ». D'autre part, elle était censée couper court à un sang vicié, dès l'apparition de signes cutanés prémonitoires. Enfin, elle était administrée de manière indépendante de tout contexte morbide et s'inscrivait dans le calendrier thérapeutique de l'ensemble de la Vallée.

Cette dernière application, de nature préventive, se faisait souvent chez les adultes, mais elle avait un caractère quasiment obligatoire pour les enfants. D'une façon générale, tout est là pour signifier que le sang de l'enfance n'est pas équivalent au sang de l'âge mûr. Le premier est vecteur de faiblesse et d'impuretés qui sont pensées être à l'origine des fragilités et maladies nombreuses de l'enfance<sup>4</sup>. Tous les informateurs témoignent de cette

---

cuisson qui aboutit à l'eau-de-vie (cf. Schaal 1983).

<sup>3</sup> Deux plantes communes dans la Vallée étaient utilisées en décoction pour les cures dépuratives : les parties vertes de la pensée des champs (*Viola arvensis*) et les feuilles ou les bourgeons de noyer (*Juglans regia*). Alors que la pensée pouvait être administrée sans restriction aux enfants — en particulier pour le traitement des "croûtes de lait" des nourrissons —, l'usage du noyer est limité à de courtes périodes de prise. D'autres simples, comme le frêne (*Fraxinus excelsior*), le serpolet ou le *cresson fort* (*Cardamina amara*) furent aussi en usage, mais plutôt pour la dépuratation sanguine des adultes.

<sup>4</sup> Cette action préventive obligatoire appliquée aux enfants trouve un écho intéressant dans des représentations qui avaient déjà cours à l'époque médiévale ;



coercition purgative qu'ils ont eu à subir dans les années de l'enfance, et qu'ils ont eux-mêmes exercé sur leurs enfants. L'attention aux signes avant-coureurs des maladies et l'"activisme" thérapeutique est probablement en proportion avec les taux de mortalité infantile considérables dans les communautés rurales du début du siècle.

A cette pression thérapeutique inscrite dans le cycle de vie, se superpose celle qui se répète au cours du cycle annuel. Le printemps, et dans une moindre mesure l'automne, étaient des périodes de "nettoyage" corporel. La première saison est la période des quêtes généralisées de salades et de légumes sauvages auxquels on prête des vertus à la fois purgatives et dépuratives (Schaal 1984a). Ainsi, la *soupe de neuf façons* de la période pascale regroupait du chou vert, des pousses d'ortie, du persil, du cerfeuil, du poireau, du pissenlit, de la porcelle (*Hypochoeris radicata*), de l'oseille et de la ciboulette. Elle était créditée préserver des "*neuf fièvres malignes*".

Le sang constitue la cible centrale de ces cures printanières. Il est conçu comme étant le vecteur de la santé et sa pureté est, à la fois, reflet et garantie de la validité de l'organisme. Les tentatives d'explication du passage de la bonne santé à la maladie, tout comme le processus inverse, semblent se situer au niveau de l'équilibre du sang. Ce concept d'équilibre intègre différentes "échelles de signes cliniques" auxquels les informateurs prêtent une attention particulière :

- grande/faible quantité : pâleur et fatigabilité des personnes, et en particulier des enfants, sont lues comme des indices révélateurs de la quantité de sang. Les informateurs parlent souvent d'"anémie" dans ce cas.
- fluidité/solidité (« [Chez] les personnes trop puissantes, sanguines, le sang peut être un peu trop épais, il circule mal, il congestionne... ») ;
- coloration/décoloration (« quand les ventouses deviennent bleu-noir, ça veut dire que le sang est là..., ça tirait le mauvais sang ») ;

---

Les médecins arabes faisaient alors mention de la qualité différente du sang immature, avec pour corollaire une susceptibilité accrue aux maladies. Ainsi, Rhazès (865-923) compare de façon instructive la maturation du sang au cours du cycle de la vie humaine à la vinification : « Le sang de l'enfant est semblable au jus de la grappe qui n'a pas encore fermenté ; chez l'adolescent, il est comme le moût chaud qui fermente ; chez l'adulte, il est semblable au vin refroidi qui s'acidifie et cesse de bouillonner. On contracte la peste à l'époque où le sang s'adultère et travaille pour expulser l'écume et la boue qu'il a en excès... Aussi, les enfants et les adolescents dont le sang n'a pas encore atteint sa perfection échappent-ils bien rarement aux épidémies » (Pagel 1963 : 189).

- pureté/impureté (« Si vot'sang est pur, vous n'serez jamais malade... C'est l'impureté du sang qui détraque le cœur et qui vous donne des maladies..., c'est la sève d'vot'corps »);
- sensibilité/insensibilité aux remèdes (« ...En hiver, on s'enferme, on s'endort si vous voulez, tandis qu'en été c'est trop actif pour donner prise à un dépuratif" »).

L'application saisonnière des remèdes purificateurs dévoile une conception cyclique de la "force" du sang. Cette répétition périodique de la dépuración sanguine a aussi été décrite, avec d'autres moyens végétaux, en d'autres lieux du domaine français, en particulier en Haute-Provence (Lieutaghi 1986), en Béarn (Soust 1988), en Cévennes (Dos Santos 1988, Fédensieu 1988) et révèle donc des réponses locales à une préoccupation générale.

#### *Autres cibles corporelles et modes d'action de la "force" des remèdes végétaux*

Au dire des informateurs, l'action thérapeutique des simples, nous l'avons vu dans la section précédente, se situe essentiellement au niveau de l'interface avec le sang. Mais, en cas d'apparition de maux aigus localisés, le sang en général aussi bien que la région affectée sont visés par l'intensification des soins. Ces applications plus spécialisées des remèdes permettent de commencer à dresser un éventail non exhaustif des processus par lesquels la "force" des remèdes est sensée agir sur le corps.

*Les actions circulatoires.* Avec l'apparition de pathologies multiples, il sera fait appel aux plantes médicinales afin de restaurer la circulation des flux excrétoires, digestif, urinaire, menstruel ou trachéal. Il existe une panoplie de simples dont la "force" sera mise à profit pour intensifier ou restituer l'émission normale en fonction des différents états du corps. Par exemple, après l'accouchement, la sage-femme d'Allarmont prescrivait la décoction de racines de chiendent (*Agropyrum repens*) pour normaliser les selles et les eaux. Plus tard, pour le retour des règles, elle conseillait des infusions de serpolet (*Thymus serpyllum*), de sauge (*Salvia officinalis*) ou de trèfle d'eau (*Méyanthes trifoliata*). En dehors de la parturition, les baies noires étaient aussi utiles pour atténuer les dérèglements menstruels. Mais d'autres simples étaient plus spécifiques pour hâter le flux menstruel, tels le serpolet, la mélisse (*Melissa officinalis*) et, surtout, la sauge, pris en décoction ou en infusion.

Autre exemple, le flux urinaire sera la cible des traitements voués à apaiser les douleurs rhumatismales, pour lesquelles seront utilisées diverses plantes diurétiques comme la reine des prés (*Spirea ulmaria*) qui est

réputée "pour chasser l'eau", la prêle des champs (*Equisetum arvense*), les racines de chiendent, les queues de cerise, les feuilles de frêne, le pied d'âne (*Caltha palustris*), les fleurs de la Vierge (*Betonica officinalis*) et l'épervière piloselle (*Hieracium pilosella*).

En revanche, d'autres simples s'opposent au flux rénal et servent en particulier à contenir l'énurésie des enfants ; il s'agit de la baudreinoie (*Meum athamanticum*) administrée en bain de pied, et de la fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*), introduite dans le matelas. On utilisera encore certaines espèces pour leur pouvoir sudorifique et réchauffant, dans le cas de coups de froid et fièvres, toujours dans le but de favoriser la circulation des flux.

*Les actions régulatrices.* Le pouvoir d'une plante médicinale peut correspondre à un re-équilibre des fonctions corporelles. L'exemple des coliques illustre cette visée régulatrice du remède. Chez les informateurs consultés, les perturbations du transit digestif qui altèrent les selles sont regroupées sous le terme de coliques, qu'il s'agisse de constipation ou de diarrhée. Les mêmes solutions thérapeutiques sont appliquées indifféremment à ces affections. Le remède de choix contre les coliques, dans l'ensemble de la vallée, est la "brimbelle" (*Vaccinium myrtillus*) : « Les brimbelles, c'est bon pour le moindre mal au ventre, quand on avait des coliques, une cure de myrtilles sèches ou en bocaux, et pis c'est terminé ». Ou encore cet autre témoignage qui explicite le pouvoir régulateur du remède : « La myrtille ne laisse pas le corps comme elle le trouve... Si vous avez la diarrhée, elle vous reconstipe, si vous êtes constipé, elle vous relâche ». Trois autres baies noires étaient en usage dans ce contexte : celles de cassis, de sureau noir, de merises.

*Les actions adoucissantes.* Nombreuses sont les espèces végétales dont la "force" réside en leur pouvoir adoucissant, tant en usage interne, notamment pour les voies respiratoires, qu'en usage externe, pour diverses affections de la peau. Par exemple, la résine de sapin (*Abies pectinata*) et de pin (*Pinus sylvestris*) sont jugées efficaces tant à l'extérieur, en emplâtres, à l'intérieur en élixir ou au naturel contre les coups, les chutes, le sang "arrêté" que pour soulager les états bronchiteux : « Mon mari prenait son cou-teau, il prenait des boules de résine et les suçait comme des bonbons ». Tout un cortège de plantes adoucissantes entre dans la composition des tisanes dites "pectorales" : les primevères (*Primula officinalis* et *P. eliator*), le bouillon blanc (*Verbascum thapsus*), la pensée sauvage (*Viola tricolor*), le fromageon (*Malva rotundifolia*), la guimauve (*Althaea officinalis*), le tussilage (*Tussilago farfara*), la bourrache (*Borrago officinalis*), le lamier (*Lamium album*), la ronce (*Rubus sp.*), le coquelicot (*Papaver rhoeas*), le bleuet (*Centaurea cyanus*), la "reckise" (lierre terrestre, *Glechoma*

*hederacea*), le sureau noir (*Sambucus nigra*), le plantain (*Plantago lanceolata*), la sauge (*Salvia officinalis*), la capillaire (*Asplenium trichomanes*). A ces simples généralement consommés en tisane ou en décoction, viennent s'ajouter un sirop de racines de raifort (*Armoracia lapathifolia*) et un vin de racines d'aunée (*Inula helenium*), qui sont utilisés tant à titre préventif que curatif. Ces remèdes étaient très généralement renforcés par l'adjonction de miel.

*Les actions extractrices.* Le mal est souvent perçu comme une entité isolable, intrusive, étrangère au bon fonctionnement du corps. Par conséquent, différents procédés thérapeutiques énoncés visent à utiliser la "force" des remèdes pour extraire le mal. Ainsi, dans le cas de rhumatismes, on oppose plus généralement des savoir-faire révulsifs, sous forme de frictions, piqûres, sinapismes, vésicatoires. La "force" est appliquée en surface pour y attirer un mal logé en profondeur. Les orties et le vinaigre, occasionnellement les piqûres d'abeille, servent à provoquer l'afflux de sang au-dessus de la zone sensible. Une guérisseuse utilise des vapeurs bouillantes de genévrier (*Juniperus communis*) pour provoquer la formation localisée de cloques superficielles, qui sont ensuite vidées de leur humeur censée véhiculer le mal.

Autant la "force tranquille" du miel est régulièrement assignée aux atteintes de la sphère respiratoire, autant l'alcool, sous forme d'eau-de-vie ou de ses sous-produits, est l'excipient des soins vulnérables. Il peut être utilisé seul, en compresses, ou enrichi par macération des parties issues de deux plantes : l'arnica (*Arnica montana*) et le lys blanc (*Lilium candidum*). Une autre plante "qui tire toutes les saletés" se transmet de génération en génération dans une famille de la Vallée : l'oignon d'lys (*Ornithogalum caudatum*). Son action de "tirer le mal" de la blessure est rapide, sans les désagréments de l'irritation des alcoolatures. L'introduction, assez énigmatique, de cette ornithogale exotique (aire d'extension sud-africaine) dans cette reculée vosgienne témoigne du crédit attribué à ses vertus<sup>5</sup>.

La "force" des remèdes végétaux peut se traduire par d'autres modes

---

<sup>5</sup> Bien que présent depuis plusieurs générations, selon les témoignages, ce dernier remède est très probablement importé d'autres lieux. Certains informateurs proposent une origine polonaise (où elle serait commune), d'autres une origine helvétique. La plante est en effet connue en Suisse (sous la dénomination de *Heibölle*, c'est-à-dire littéralement *bulbe guérisseur*) où elle a des destinations thérapeutiques similaires à celles de la Vallée de la Plaine (Hegi 1976). L'introduction de cette plante dans cette partie du massif vosgien pourrait être liée à l'établissement d'Anabaptistes suisses aux XV-XVIe siècles. Mais cette hypothèse demande à être confirmée.

d'action qui ne sont d'ailleurs pas exclusifs. On peut citer l'*action réchauffante* (cataplasme de feuilles de bouillon blanc cuites dans du lait, en cas de gelure). L'*action cicatrisante* est représentée par l'application de *noir charbon* (*Scrophularia nodosa*), en particulier en cas de gangrène. D'autres espèces végétales, comme les plantains (*Plantago major* et *P. lanceolata*) aux feuilles charnues, étaient appliquées en cataplasme sur les plaies après avoir été ramollies au feu. La "force" du lys blanc est différenciée selon la nature, huileuse ou alcoolique, de l'extrait : l'alcoolature est utilisée pour les blessures ouvertes alors que l'huile est appliquée sur les brûlures. Certains remèdes ont une *action colorative* (ainsi, les pertes blanches, assimilées à du sang décoloré, sont traitées par les baies rouges du houx (*Ilex aquifolium*), macérées dans de l'alcool). Enfin l'*action abortive* visait l'activation du "sang qui ne veut pas venir" en cas de grossesse indésirée nouvellement suspectée. Des décoctions de "force" croissante étaient alors prises : la tisane d'armoise (*Artemisia vulgaris*), d'absinthe (*Artemisia absinthium*), de rue (*Ruta graveolens*) ou, pire, la décoction de sabine (*Juniperus sabina*). Et le caractère périlleux de l'opération dépendait de la "force" du fœtus : « Une plante qu'est terrible parce qu'elle provoque l'avortement, c'est la sabine..., c'était courant, une p'tite tisane de ça, si y a un bébé en route, il fout le camp..., si c'est une fille, elle partira ; si c'est un garçon, il emmènera sa mère avec lui ».

#### IV. Reconnaître et utiliser la "force" des remèdes végétaux

Quelles sont les dimensions qui délimitent les destinations des végétaux à des applications thérapeutiques ? Deux axes principaux, exprimés de façon récurrente dans le discours des informateurs, semblent structurer les rapports aux éléments végétaux de l'environnement. D'une part, le degré de liberté des végétaux par rapport aux interventions humaines, leur caractère de plante sauvage ou, au contraire, de plante domestiquée, jardinée. D'autre part, les propriétés sensibles des plantes, et en particulier les conséquences hédoniques associées à leur consommation.

##### *La "force" et le "sauvage"*

Comme exemple de l'opposition sauvage-domestique dans le clivage de ce qui est destiné à la guérison et de ce qui y est impropre, citons le cas des parties végétales cueillies sur les arbres résineux, omniprésents dans les forêts de la vallée. Parmi les trois espèces les plus courantes, sapin (*Abies*

*pectinata*), pin (*Pinus sylvestris*) et épicéa (*Picea excelsa*)<sup>6</sup>, la dernière est considérée comme impropre aux usages médicinaux. L'utilisation des bourgeons de printemps ou de la résine du sapin est notée chez dix informateurs, celui des bourgeons de pin retient l'intérêt de deux personnes, mais aucune ne recherche les faveurs de l'épicéa. Alors que les deux premières espèces relèvent du domaine sauvage, l'épicéa est conçu comme un arbre quelque peu humanisé par son passage dans la terre du jardin et sa plantation dans les herbages enfrichés (Méchin et Schaal 1984). Une opposition du même type semble régir la représentation de l'efficacité thérapeutique du miel de sapin : selon qu'il est récolté dans les ruches disposées à proximité des habitations ou dans les tronc creux où logent les essaims sauvages, le produit n'a pas la même destination. Le premier est utilisé plus comme un aliment, alors que le second fait l'objet d'une utilisation médicinale exclusive<sup>7</sup>.

Pour la plupart des informateurs, le concept de "force" est sous-jacent à cette opposition entre "sauvage" et "domestique". La contiguïté entre les notions de "force" et de "sauvage" est particulièrement explicite dans le domaine des consommations carnées : « La viande de chasse, faut pas abuser... On dit qu'la viande est plus forte, alors ça chauffe l'intérieur du corps, l'estomac, le foie peut-être en souffrir ».

Ce concept de "force" est défini par référence aux conséquences corporelles — réellement ressenties, représentées ou transmises — de la consommation des éléments animaux. Un mauvais dosage de la "force" se traduit par un dérèglement de l'ordre corporel : « A trop manger de gibier, le sang devient trop fort..., on peut se mettre à uriner le sang ». « Les H. chez nous, ils en avaient tellement mangée de la viande prise au collet, qu'ils étaient pleins de furoncles par un moment sur le cou, ils pouvaient plus tourner la tête tellement ils en avaient... On disait qu'ils avaient attrapé le bostryche ! tellement ils avaient des bosses » (Méchin et Hell 1986 : 152). L'ingestion abusive d'éléments végétaux vecteurs de "force" peut avoir des conséquences analogues (cas de la décoction de feuille de noyer ou du cresson fort, par exemple).

---

<sup>6</sup> Le douglas (*Pseudotsuga douglasii*) introduit récemment par l'administration forestière n'est jamais cité, bien qu'il sécrète une résine à l'odeur citronnée intense et dont la collecte serait pourtant aisée.

<sup>7</sup> Remarque ethnologique : au statut "spatial" des miels, vient ici se superposer celui des personnes qui en assurent la récolte : le miel des forêts est cueilli par les hommes, celui des ruches est, dans le cas particulier de cette vallée, récolté par les femmes.

### La "force" comme critère de catégorisation des plantes

Après recouplement d'éléments répétitifs du discours, la relation entre la "force" d'un végétal, son efficacité thérapeutique et sa consommation effective semblent permettre de départager trois grandes catégories de médicinales. D'une part, les plantes concentrant peu de "force" — dites alors "douces" ; elles sont consommables à souhait quelle que soit la dose prise ; tout au plus peut-on ressentir un effet inverse de celui recherché, excitation au lieu de sédation, par exemple, mais cet effet reste dans des limites bénignes ; c'est le cas du tilleul, de la menthe ou des composants des tisanes dites pectorales (primevère, pensée sauvage, violette, etc.). Viennent ensuite les plantes qui sont créditées contenir beaucoup de "force". Les espèces utilisées à des fins emménagogues, abortives (armoise, sabine, rue, arnica) et dépuratives (noyer, absinthe) se voient rangées dans cette catégorie. Leur consommation immodérée entraînerait des effets potentiellement graves. Enfin, à l'autre extrême, une autre catégorie de plantes est explicitement évitée pour toute utilisation domestique : celles dites "vénéneuses". Leur "force" est tellement excessive qu'elle ne peut être gérée selon les principes d'application populaires. Certaines furent pourtant intensivement récoltées et séchées dans les greniers, comme la digitale (*Digitalis purpurea*), mais pour être livrées à l'extraction industrielle de la digitaline. D'autres espèces, comme le colchique (*Colchicum autumnale*), les orchidées (*Orchis sp.*), la ciguë (*Aethusa cynapium*), la belladone (*Atropa belladonna*) ou l'aconit (*Aconitum napellus*) sont citées dans cette catégorie et rangées selon leur "force" : « La belladone c'est un poison violent, mais encore pas comme la datura..., c'est la datura la plus forte, la digitale c'est rien à côté d'ça ».

Cette catégorisation n'est cependant satisfaisante que si elle est conçue comme traduisant un *continuum* de la "force" contenue dans les plantes. Et même en ce qui concerne les plantes "douces", l'accumulation de "force" qui résulterait d'une consommation effrénée pourrait se traduire selon certains informateurs par des conséquences délétères : « Toutes les plantes c'est du poison... Si vous prenez une dose normale, vous pouvez en prendre tant qu'vous voulez... mais faut rien abuser, aucune plante ne doit être prise avec abus, aucune ». Mais cette notion de dose apparaît éminemment fluctuante d'un informateur à l'autre.

Un autre trait discriminant semble opérer dans la mise en ordre de la multitude des végétaux potentiellement utilisables : le critère de familiarité ou d'usage. Ainsi des plantes jamais utilisées dans la famille ou le voisinage d'un informateur, bien que connues — c'est-à-dire nommées —, peuvent être reléguées dans la classe des "dangereuses", alors qu'elles sont largement consommées ailleurs. Par exemple, l'aspérule (*Asperula odorata*)

apparemment inusitée au sein de l'échantillon de personnes consultées dans cette vallée, sert à la confection de vins apéritifs prisés sur le proche versant alsacien des Vosges.

La répartition des végétaux utiles en "doux" et "forts" émerge explicitement dans le lexique pour distinguer deux ensembles au sein du taxon populaire des cressons. Le cresson "doux" (terme polysémique pouvant désigner, entre autres, *Nasturtium officinale*, *Chrysosplenium oppositifolium* et *C. alternifolium*) est largement intégré au système alimentaire de la vallée, sans aucune restriction quantitative. Il est consommé cru accompagné d'une vinaigrette. Le cresson "fort" (*Cardamina amara*) doit subir, en revanche, une ébullition destinée à atténuer sa "force", lorsqu'il est ingéré dans le contexte alimentaire. Son assimilation en cru, qui seule a une visée médicinale, est estimée comme hautement salubre pour ses effets dépuratifs et purgatifs. Mais une consommation surabondante sous cette forme est périlleuse, parce que le cresson "fort" a tendance à bouleverser le bon ordre des flux corporels : « On urinerait le sang ».

Tout semble donc se passer comme si, par le fait qu'elle croît dans l'espace "sauvage", la plante (ou certaines de ses parties) était investie d'un supplément de "force" qui légitime une destination médicinale quasi-exclusive. Cette tendance demeure cependant trop schématique si elle n'est rendue plus complète par d'autres critères d'analyse attestés dans les témoignages. Ainsi, les propriétés sensorielles de la plante viennent compléter son statut spatial — et les connotations symboliques qui y sont inmanquablement associées — dans la définition de ce qui est "fort" et bon pour soigner. Une plante "forte" possède une charge sensorielle et hédonique particulière. Ainsi, la saveur ou la senteur de la plante fraîche suffisent souvent à justifier l'orientation alimentaire ou médicinale qui en est faite : « La violette, il faut pas prendre la parfumée, c'est l'autre » ; « la pédrine (*Rumex obtusifolia*) c'est une plante amère, ça doit être un dépuratif ». Des oppositions fondées sur la perception du parfumé et de l'inodore ou du sucré et de l'amer peuvent donc constituer des critères de répartition des plantes dans l'un ou l'autre registre utilitaire.

Deux exemples étayaient clairement l'importance de ces critères. Le premier concerne la ronce, qui fait l'objet d'une double collecte : fruits mûrs *versus* fruits verts et feuilles. La destination de ces deux produits issus de la même plante est opposée : « La feuille est tisane et le fruit est friandise... Les sirops qu'on fait avec les fruits, c'est quelque chose de bon à boire, mais ça n'a aucune valeur de pharmacie, hein !... C'est la plante qu'il faut prendre comme médicament ». Une autre informatrice explicite cette règle par un adage : « C'est les mûres pas mûres les meilleures ».

La seconde illustration, relative aux baies sauvages, véhicule des re-



présentations analogues. Pourtant cueillies dans le milieu forestier et par les mêmes acteurs sociaux — femmes et enfants — myrtilles et framboises ont des destinations contrastées, lorsqu'elles ne sont pas commercialisées. Alors que les brimbelles (*Vaccinium myrtillus*) constituent un élément structurateur du discours sur les remèdes végétaux locaux, les framboises sont vouées à une utilisation alimentaire exclusive, en raison de leur suavité qui les rendrait inopérantes au plan médicinal. Ce clivage est aussi sensible au niveau des eaux-de-vie que l'on retire des deux baies. En effet, l'eau-de-vie de myrtille est réputée avoir une odeur fécale et sa destination est exclusivement médicinale. L'alcool de framboise est en revanche crédité d'une fragrance idéale ; elle est souvent placée au sommet de l'échelle locale d'appréciation des senteurs, et il ne viendrait à l'idée de personne de s'en servir pour soulager une foulure.

### *Cueillir la "force"*

Quelques indices — trop ténus à ce stade de l'enquête — désignent le support végétal de la "force". Les savoir-faire appliqués aux plantes révèlent que c'est essentiellement leur contenu de "force" que l'on s'applique à gérer. Les cueilleurs de la Vallée de la Plaine sont attentifs aux cycles diurne, annuel ou vital de leurs médicinales, au cheminement de la "force" dans les parties des plantes. Ainsi, le moment de la floraison, apogée de la "force", détermine le moment de la cueillette : « Il faut cueillir quand les plantes sont en floraison, mais pas exagérée... [les fleurs] épanouies, les principes actifs sont moins forts à mon point de vue..., moi je préfère quand elles sont les unes ouvertes, les autres fermées » ; « La verveine, le serpolet faut les cueillir quand ça commence à fleurir, ça a toute sa propriété là ». Il est banal de souligner que la cueillette est liée au cycle solaire, bien que notre terrain d'enquête n'ait pas livré de dates fixes (comme la Saint-Jean d'été, par exemple) : « Les plantes c'est toujours avant l'automne, il faut les cueillir dans les mois de juin et d'juillet, dans les moments-là ça a la force ».

Il semble y avoir une relation inverse entre la présence d'eau, véhicule par excellence du "froid", et l'efficacité future du produit : « Il faut les prendre la rosée tombée, mais avant le grand soleil...ou le soir quand le soleil baisse... J'en cueille jamais après la pluie ».

La "force" n'est pas répartie de façon homogène au sein de la ressource végétale et son exploitation semble régie selon des règles qui suggèrent une représentation dynamique du cheminement de la "force" entre les racines et les fruits. Ainsi, chez une espèce végétale dont on collecte feuilles et fruits, ce sont en général les premières qui priment : « La ronce, on cueille les feuilles quand les fruits commencent à se former...

elles ont le plus de propriété, le plus de force..., après ça dégénère, une fois que la mûre a produit ses fruits qu'est c'qui reste ? ». Dans certains cas, l'attention est portée sur des caractéristiques extrêmement fines et évanescentes du produit végétal consommé : « Si vous avez un enfant qui n'mange pas, vous l'emmenez en forêt manger les brimbelles directement au brimbellier..., vous verrez qu'il vous demandera à manger avant que d'redescendre... Y a rien d'tel pour ouvrir l'appétit aux enfants que d'les manger sur place... Y a quelque chose sur les brimbelles, c'est pas une farine, c'est un peu velouté, et quand elle est cucillie, ça s'en va ; c'est pas du pollen, j'sais pas c'que c'est, la brimbelle elle est comme si elle avait de la poudre de riz sur la peau ».

### *Consommer et doser la "force"*

La notion de "force" du remède est enfin invoquée pour justifier tout un ensemble de techniques utilisées avant la consommation. L'utilisation des plantes fraîches ou des plantes sèches, d'abord : « Une plante fraîche, elle a plus de propriété parce que c'est plus fort, elle perd une partie de ses propriétés par la dessiccation..., n'importe quelle plante vous pouvez la prendre fraîche, mais faut en mett'moins que sèche ». Dans certains cas, variables selon les remèdes et selon les informatrices, l'artifice est obligatoire pour révéler les propriétés thérapeutiques (cas de la baie de myrtille ou de la merise qui doivent être préalablement séchées en vue de leur application aux troubles intestinaux).

Des combinaisons sont concoctées pour moduler la "force", l'atténuer ou l'exalter dans un produit final dont l'action diffère de celle des ingrédients élémentaires. « Chez nous, on mélange les plantes pour qu'elles n'aient pas tant de force, pour diminuer la valeur de chacune, et ensemble elles ont toutes la force pour vous soigner... Je mélange la primevère, la pensée sauvage, la violette sauvage... Je mets du millepertuis, de la millefeuille..., on met d'la feuille de cassis et d'la feuille de ronce ». Même idée d'infléchissement de la "force" dans la consommation des cressons : « Le cresson, c'est très bon, j'avais toujours en forêt, chercher du cresson doux... Y a le fort aussi, faut faire attention, c'est très bon pour le sang... Moi c'est l'doux qu'je cherche et j'en mets un p'tit peu d'fort pour donner du goût... Le doux vous pouvez le manger autant qu'vous voulez, alors que l'fort, faut limiter, parce que vous faites de la rétention d'urine et puis après vous avez ça dans l'sang ». Dans certains cas, le mélange est destiné à conférer une teinte marquée à la tisane, la couleur matérialisant probablement la "force" du remède.

Le dosage de la "force" dépend de l'effet thérapeutique recherché, ainsi que des caractéristiques du sujet qui doit être soulagé. Alors que la

tisane de pensée sauvage pouvait être administrée sans restriction aux enfants — en particulier pour le traitement des "croûtes de lait" des nourrissons — l'usage du noyer était limité à de courtes périodes de prise, son puissant effet dépuratif pouvant "décolorer" le sang : « On en prend un semaine à jeun, la matin, un verre ... Faut pas en prendre plus, parce qu'il pousse à l'anémie ». Enfin, on recherchera une efficacité adaptée à chaque cas, selon le degré de gravité du mal. Par exemple, il existe une correspondance entre la gravité du mal et la partie de l'oignon d'lys qui servira de remède : « Pour un petit mal blanc, on prend de la feuille, pour un mal plus grand, on prend de l'oignon ».

### **Remarques finales**

La problématique de la "force" des remèdes végétaux est, me semble-t-il, d'un grand intérêt tant dans l'optique d'une approche fine des perceptions locales du végétal et de son efficacité médicinale, que dans celle d'une approche des représentations traditionnelles des fonctions corporelles saines et pathologiques. Son approfondissement permettrait de dégager son caractère unitaire, ou au contraire de faire la part des savoirs positifs et des savoirs symboliques sous-jacents à son élaboration. Se fonde-t-elle sur des représentations de nature "pré-chimique", indexées par des changements sensoriels au sein du végétal (altérations olfactives ou gustatives, virages de couleur ou de texture) ? Quelles relations entretient-elle avec des conceptions symboliques influencées par le contexte magico-religieux ou par des correspondances cosmiques (solaires ou lunaires) ? Quelles sont les propriétés communes aux plantes remèdes et au corps humain (ou animal) qui sont mises en équation pour définir leur contenu de "force" : la vitalité, la vivacité des colorations, etc. ? Comment la "force" du remède végétal vient-elle combler la carence de "force" du corps malade ? Quels rapports la notion de "force" du remède entretient-elle avec d'autres concepts comme ceux de "chaleur" et de "froid" dont les remèdes sont crédités ?

Quel est le rôle joué par les apports savants de spécialistes locaux des remèdes, de savoirs importés<sup>8</sup>, de l'école et de l'imprimé, des professionnels de la santé (dont certains, comme les "Chères Sœurs" du bourg de Celles-sur-Plaine valorisaient l'utilisation médicinale des plantes) ? Les notions de "force" et de "santé comme équilibre de forces" étaient répan-

---

<sup>8</sup> Ainsi, la grand-mère de l'une de nos informatrices a été en contact avec des guérisseurs Alsaciens ou avec des communautés Anabaptistes venues de Suisse.

dues dans les ouvrages de médecine et d'hygiène populaire diffusés dans les campagnes. En effet, les hygiénistes ont largement fait appel aux théories hippocratiques, selon lesquelles c'est l'action d'une force vitale qui tend à rétablir ou à maintenir l'ensemble des fonctions humorales dans l'état d'équilibre qui caractérise le corps sain (cf. Collin 1938, par exemple). Il serait intéressant de mettre en regard les représentations et les pratiques encore vivaces, mises en évidence par l'enquête de terrain dans cette contrée vosgienne, et celles qui sont issues de la médecine antique.

Pratiques médicinales traditionnelles actuelles et concepts sous-jacents semblent, en effet, faire écho aux principes fondamentaux de la thérapeutique prônée par Hippocrate. Selon celui-ci, l'état morbide concerne le sang avant de se manifester de façon plus localisée (cf. Ayache 1992). Il faut donc agir d'abord sur les humeurs perverses piégées dans le sang, par purgation ou par saignée. Ce n'est qu'ensuite que pourront être introduites des prescriptions, alimentaires et autres, qui visent à la restitution de la validité du corps. Le concept de "force", omniprésent dans la doctrine d'Hippocrate, est défini comme suit : « Les corps des hommes et de tous les animaux se nourrissent de trois sortes de choses : d'aliments, de boisson et de force vitale (*pneuma*). La force vitale se nomme souffle vital dans tous les corps et air hors du corps. Elle est la plus puissante force de cohésion et d'action de tout ce qui existe. Cependant elle est invisible à l'œil ; seul le raisonnement peut la concevoir » (Carton 1977 : 23). Si nos informateurs n'ont pu fournir une définition aussi élaborée de la notion de "force", il s'agit certainement d'une carence du questionnement qui leur était adressé. Ils ont cependant révélé avec une finesse considérable leur maîtrise des opérations destinées à gérer la "force" depuis la phase d'acquisition jusqu'à celle de consommation.

En dépassant le cadre des thérapeutiques végétales, comment la notion de "force" est-elle invoquée dans le domaine alimentaire (voir à ce propos Fabre-Vassas 1983 et Méchin 1985) ? Où se situe le clivage fluctuant entre le remède et l'aliment, entre le danger et l'innocuité ? La recherche du seuil, variable selon les catégories d'âges, de sexe, d'activités, à partir duquel une consommation est considérée comme excessive, peut permettre d'aborder cette question. Ainsi, la modification du régime alimentaire dans certaines périodes du cycle de vie (petite enfance, adolescence), ou du cycle de reproduction où le flux de "force" est dirigé vers le succès procréatif (grossesse, lactation), peut permettre de pointer des clivages fondamentaux au sein de l'espace représenté des aliments. L'arrêt brusque de la consommation d'une plante en fonction de son cycle annuel pourrait également constituer un marqueur temporel de ce passage du bon au "trop fort" (cas, en Alsace, de la rhubarbe ou des salades printanières, par

exemple).

Enfin, plus globalement encore, comment le concept de "force" est-il manié dans la perception des personnalités et des rapports entre individus (voir par exemple Favret-Saada 1977, Verdier 1979) ? Les pistes de recherche sur l'origine multiple et les applications ubiquistes de la notion de "force" nous semblent prometteuses ; elle n'ont pu être approchées que trop tangentiellement dans la présente enquête.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Ayache, L.

1992 *Hippocrate*, Paris : Presses Universitaires de France, Collection "Que sais-je ?"

Cachan, P., Coujard, J.L., Guckert, A. et Jacquin, F.

1981 *Histoire Naturelle et Humaine de la Vallée de la Plaine. Une Vallée des Vosges entre Lorraine et Pays de Salm*. Nancy : Editions de l'Université de Nancy II.

Carton, P.

1977 *L'Essentiel de la Doctrine d'Hippocrate. Extraits de ses Oeuvres*. Paris : Librairie Le François.

Colin, A.

1938 *Le retour à Hippocrate*. Paris : Fasquelle.

Dos Santos, J.

1988 Des plantes, du sang et des Cévennes. in J. Dos Santos (coord.), *Les Plantes et le Sang, Savoirs 1* : 98-132.

Fabre-Vassas, C.

1982 Le partage du ferum, Un rite de chasse au sanglier. *Etudes Rurales* 87-88 : 377-400.

Favret-Saada, J.

1977 *Les Mots, les Morts, les Sorts*, Paris : Gallimard.

Fédensieu, A.

1988 Cures saisonnières et plantes de cueillette en milieu cévenol. in J. Dos Santos (coord.), *Les Plantes et le Sang, Savoirs 1* : 67-83.

Haillant, N.

1877 *Flore Populaire des Vosges*. Paris : Société Nationale et Centrale d'Horticulture de France.

- Hegi, G.  
1976 *Illustrierte Flora von Mittel Europa, Band Liliaceae*. Hamburg : Parey.
- Hunn, E.  
1982 The utilitarian factor on folk biological classification. *American Anthropologist* 84 : 830-847.
- Issler, E., Loyson E. et Walter, E.  
1965 *Flore d'Alsace*. Strasbourg : Société d'Etude de la Flore d'Alsace.
- Kirschleger, F.  
1852 *Flore d'Alsace et des Contrées Limitrophes*, Strasbourg.
- Lepage et Charton  
1845 *Le Département des Vosges*, 2 Volumes, Nancy.
- Lieutaghi, P.  
1986 *L'Herbe qui renouvelle (Un Aspect de la Médecine Traditionnelle en Haute-Provence)*, Paris : MSH-MCC.
- Méchin, C.  
1981 *La Vallée de la Plaine, Approche Ethnologique*, Paris : Rapport au Ministère de l'Environnement.  
1983a Métiers traditionnels de la vallée de la Plaine (Vosges), *Revue Forestière Française* 35 (1) : 60-67.  
1983b Ethnologie d'une société forestière - Le bœuf d'attelage dans la Vallée de la plaine, *Revue d'Ethnozootéchnie* 32 : 94-105.  
1985 Essai d'anthropologie de l'alimentation dans le Nord-Est français ; 1. Usages vosgiens. *Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est* 14 : 79-95.  
1986 Les "Pansa de viande". In Méchin C. et Hell B., *Braconnier en Vosges, Essai d'Anthropologie du braconnage dans une Vallée Vosgienne*. Paris : Rapport au Ministère de la Culture, Mission du Patrimoine Ethnologique, pp. 139-162.
- Méchin, C. et Claudel, M.C.  
1984 Le bœuf d'attelage dans les Vosges. Catalogue de l'exposition du Musée Municipal de Saint-Dié-des-Vosges, 18 pp.
- Méchin, C. et Schaal, B.  
1984 L'espace cultivé dans une vallée vosgienne : approche ethnologique du "sauvage" et du "cultivé". *Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est* 13 : 113-158.

Pagel, W.

- 1963 *Paracelse, Introduction à la Médecine Philosophique de la Renaissance.* Paris : Arthaud.

Schaal, B.

- 1984a Les acquisitions végétales sauvages, in C. Méchin et B. Schaal, *La Vallée de la Plaine (Vosges), Savoirs Naturalistes Populaires*, Paris : Rapport au Ministère de la Culture, Mission du Patrimoine Ethnologique, pp. 117-137.
- 1984b Savoirs botaniques et savoir-faire thérapeutiques, in C. Méchin et B. Schaal, *La Vallée de la Plaine (Vosges), Savoirs Naturalistes Populaires*, Paris : Rapport au Ministère de la Culture, Mission du Patrimoine Ethnologique, pp. 163-227.
- 1988 Thérapeutiques végétales traditionnelles et conception du sang en Vosges Lorraines, in J. Dos Santos (Coord.), *Les Plantes et le Sang, Savoirs 1* : 20-42.
- en préparation *Etudes d'ethnobotanique vosgienne I. Flore populaire d'une vallées des Vosges Lorraines (Vallée de la Plaine).*

Schaal, B. et Wackerman, G.

- 1983 Article "distillation". In *Encyclopédie de l'Alsace, Volume 4* : 2384-2392 ; Strasbourg : Publitotal.

Soust, J.

- 1988 Le sang et les plantes en Béarn. in J. Dos Santos (Coord.), *Les Plantes et le Sang, Savoirs 1* : 45-64.

Thiriat, X.

- 1883-84 Catalogue des végétaux employés dans la médecine et dans les usages domestiques dans la partie montagneuse des Vosges antérieurement à 1850, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, Saint-Dié, pp. 177-215.

Verdier, Y.

- 1979 *Façons de dire, façons de faire.* Paris : Gallimard.

Willemet, A.

- 1805 *Phytographie Encyclopédique ou Flore de l'Ancienne Lorraine.* 3 Volumes, Nancy.